



CARBON DISCLOSURE PROJECT



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le changement climatique : quels risques, quelles opportunités pour les entreprises ? 1^{ère} édition du Carbon Disclosure Project - SBF 120

Paris, le 3 octobre 2006 - AXA et l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) présentent les résultats de l'enquête Carbon Disclosure Project FT500 et SBF 120. L'étude SBF 120, menée pour la première fois en France, réalisée auprès des 120 plus grandes entreprises françaises, évalue les risques et les opportunités liés au réchauffement climatique pour celles-ci. Cette première édition montre que, malgré une indéniable prise de conscience de la part des entreprises françaises, de nombreux secteurs phares restent à convaincre.

Le Carbon Disclosure Project (CDP) rassemble 225 investisseurs gérant plus de 31 500 milliards de dollars d'actifs dans le monde. Il a pour objectif d'informer ses membres sur les risques et les opportunités que représentent la « contrainte carbone » et le changement climatique pour les entreprises. Il vise également à améliorer la qualité de l'information publiée par celles-ci. La première édition de l'étude (en 2000) portait sur les 500 premières entreprises mondiales (FT500). Le taux de participation n'a cessé d'augmenter. En 2006, le CDP a notamment étendu son panel à un plus grand nombre d'entreprises en France avec la collaboration d'AXA et de l'ADEME. L'étude a été menée auprès des 120 plus grandes entreprises françaises (SBF 120).

Un taux de participation encourageant

L'enquête CDP-SBF 120 affiche un taux de réponse de 45%, comparable à celui de la première édition du CDP. Parmi ces entreprises, trente font également partie du FT500 et certaines d'entre elles ont participé aux CDP précédents.

Une qualité d'information et de mobilisation inégale

Le premier bilan de l'étude est contrasté. En effet, la différence de qualité et de pertinence des réponses constatées entre les secteurs et au sein d'un même secteur montre que les entreprises françaises n'ont pas encore suffisamment intégré les enjeux du changement climatique et les nécessaires améliorations de la qualité de l'information communiquée aux investisseurs.

Si la réponse de certains secteurs comme les services collectifs et l'énergie, soumis à une forte contrainte carbone, est satisfaisante, d'autres comme les transports, l'agroalimentaire ou les biens industriels ont présenté un niveau de réponse encore insatisfaisant compte tenu des risques croissants qui pèsent sur eux. D'autres secteurs se montrent plus pro-actifs comme le secteur automobile ou le secteur informatique et télécommunications.

Les risques et opportunités liés au changement climatique sont diversement perçus par les entreprises françaises

La prise de conscience des impacts liés au changement climatique semble s'installer dans le management des entreprises. Ainsi, **57% des entreprises interrogées perçoivent les risques que le changement climatique fait peser sur leurs activités** (augmentation des coûts de production, impacts physiques sur les outils de production, perte de marchés ou positionnement inadapté des produits et services). Parallèlement, **65% des entreprises ont identifié des opportunités de développement** (produits ou services actuels correspondant à une demande liée au changement climatique, création de nouveaux produits ou services en réponse aux contraintes du changement climatique ou opportunités financières).

Une majorité des répondants, 63%, déclare avoir mis en place une stratégie et un plan d'action pour faire face aux changements climatiques et 37% des entreprises ayant répondu à ce questionnaire ont défini des objectifs quantitatifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les moyens déployés sont multiples : optimisation des procédés, action sur l'ensemble du cycle de vie des produits ou mise en œuvre de mécanismes de flexibilité.

Elargir la prise de conscience des enjeux climatiques

Il est important d'améliorer la fiabilité et la clarté de l'information des investisseurs. En effet, ceux-ci disposent d'informations encore insuffisantes sur les risques et opportunités encourus par les entreprises en matière de réchauffement climatique. Néanmoins, la communication des entreprises dans ce domaine est relativement récente en France et s'est améliorée, suite à l'entrée en application de la loi NRE en 2003 et de la directive Quota en 2005. Cependant des progrès importants restent à faire pour améliorer l'information afin de permettre aux investisseurs de réaliser des analyses pertinentes.

Les résultats de l'enquête du FT500 viennent confirmer ces conclusions. Les entreprises basées en Europe se sentent concernées par ces problématiques puisque 86% d'entre elles ont répondu aux questionnaires.

En revanche, les risques et les opportunités que représente la « contrainte carbone » ne pèsent pas encore véritablement dans les décisions d'investissement. Ils ne sont pris en compte que pour 0,1% des actifs mondiaux investis.

Le renouvellement de l'enquête du CDP auprès des entreprises du SBF 120 et du FT500 dans les prochaines années permettra de suivre les évolutions en la matière.

AXA et l'ADEME, partenaires du CDP pour l'enquête auprès du SBF 120

AXA, investisseur institutionnel et entreprise de l'indice FT500, qui a répondu aux enquêtes précédentes du CDP, considère que le changement climatique constitue pour des secteurs essentiels comme le tourisme, l'énergie, le transport et l'assurance, un risque du même niveau que les risques de change ou de taux. C'est pourquoi AXA a souhaité être partenaire du CDP depuis 2003 et aujourd'hui de l'initiative SBF 120. Pour AXA, acteur mondial de la Protection Financière, l'information fournie par le CDP devrait aider à une prise de décision éclairée sur les enjeux liés au changement climatique.

L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Énergie) a souhaité soutenir l'initiative du CDP d'élargir l'enquête au SBF 120, pour accompagner la mobilisation croissante des acteurs économiques français dans la lutte contre le changement climatique. Ce partenariat s'inscrit dans la volonté de l'agence d'encourager les entreprises dans la prise en compte du risque climatique. Elle propose par ailleurs des outils d'évaluation des émissions des gaz à effet de serre comme le Bilan Carbone © et accompagne la mise en place de démarches de maîtrise de l'énergie.

Pour l'ADEME, le CDP a pour intérêt de révéler l'émergence d'une demande d'information de la part des investisseurs sur le changement climatique. L'extension de l'enquête aux entreprises du SBF 120 apportera un éclairage nouveau sur la prise en compte du risque climatique par les entreprises françaises.

À propos du Groupe AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de la Protection financière. Les activités d'AXA sont géographiquement diversifiées, avec une concentration sur les marchés d'Europe de l'Ouest, d'Amérique du Nord et de la région Asie/Pacifique. AXA a publié un montant d'actifs sous gestion de 1 091 milliards d'euros au 30 juin 2006 et a enregistré en 2005 un chiffre d'affaires en normes IFRS de 72 milliards d'euros. L'action AXA est cotée à la Bourse de Paris sous le symbole AXA. Aux Etats-Unis, l'American Depository Share (ADS) AXA est cotée au NYSE sous le symbole AXA. AXA fait partie des indices extra-financiers FTSE4GOOD et ASPI Eurozone.

À propos de l'ADEME

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe des ministères de l'Ecologie et du Développement durable, de l'Industrie et de la Recherche. Elle participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. L'agence met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public et les aide à financer des projets dans cinq domaines (la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit) et à progresser dans leurs démarches de développement durable. www.ademe.fr

À propos du CDP

Le Carbon Disclosure Project (CDP) constitue un secrétariat chargé de coordonner la collaboration des investisseurs institutionnels sur la problématique du changement climatique. Le CDP invite depuis quatre années consécutives les investisseurs institutionnels à adresser aux entreprises une requête d'informations commune qui porte sur les implications potentielles du changement climatique pour la valeur actionnariale. La requête d'information du CDP4 a été soutenue par 225 investisseurs institutionnels gérant plus de 31.500 milliards de dollars.

Les trois premières requêtes d'informations du CDP ont été adressées aux 500 premières entreprises mondiales par capitalisation boursière (FT500). En 2006, l'échantillon des entreprises interrogées a été étendu à plus de 2000 entreprises grâce aux expansions géographiques du CDP (Allemagne, Asie, Australie & Nouvelle Zélande, Brésil, Canada, Etats-Unis, France, Japon, Royaume Uni) et une expansion sectorielle (secteur électricité). Plus de 900 entreprises ont répondu. Leurs réponses ainsi que les rapports CDP sont disponibles sur le site www.cdproject.net.

-
- **Relations presse ADEME**
H & B Communication
Nadège Chapelin – Claudia Berthol
01 58 18 32 45 – n.chapelin@hbcommunication.fr
 - **Relations presse Groupe AXA**
Armelle Vercken
01 40 75 46 42 – armelle.vercken@axa.com